



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 juin 2018

## La BCE annonce la méthodologie de calcul de l'ESTER

### *(Euro Short-Term Rate)*

- Le nouveau taux d'intérêt au jour le jour sur les opérations d'emprunt en blanc sera publié d'ici octobre 2019
- Afin de faciliter l'adoption du nouveau taux par les marchés, la BCE publiera de façon différée un pré-ESTER

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a adopté la méthodologie définitive pour le calcul de l'ESTER (*Euro Short-Term Rate*) – un taux au jour le jour sur les opérations en blanc entièrement fondé sur le dispositif de déclaration des statistiques du marché monétaire, qui commencera à être publié d'ici octobre 2019.

Le Conseil des gouverneurs a également décidé de publier de façon différée des indicateurs appelés pré-ESTER, constitués de données quotidiennes de taux, de volume et de dispersion représentatives des principales caractéristiques méthodologiques de l'ESTER qui sera produit ultérieurement. La première publication des indicateurs pré-ESTER recouvre des séries de données historiques pour les périodes de constitution des réserves allant du 15 mars 2017 au 2 mai 2018. La publication régulière de données pour chaque période de constitution débutera à l'été 2018.

La [méthodologie](#) est publiée ce jour sur le site internet de la BCE.

Le Conseil des gouverneurs remercie l'ensemble des participants aux deux consultations publiques conduites dans le cadre de la conception du taux d'intérêt. Les commentaires formulés ont fourni des indications précieuses pour la préparation de la méthodologie définitive.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Lena-Sophie Demuth**

**au : +49 69 1344 5423.**

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication  
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél.: +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source**

Traduction: Banque de France

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 28 juin 2018

La BCE annonce la méthodologie de calcul de l'ESTER (*Euro Short-Term Rate*)

### Notes :

- *La collecte de données statistiques sur le marché monétaire est régie par le règlement (UE) N °1333/2014 de la BCE du 26 novembre 2014 (BCE/2014/48) concernant les statistiques du marché monétaire. La collecte quotidienne des données par la BCE, réalisée avec la collaboration de plusieurs banques centrales nationales, a commencé en juillet 2016. Son principal objectif est de fournir à la BCE des informations statistiques exhaustives, détaillées et harmonisées sur les marchés monétaires de la zone euro. Celles-ci constituent un ensemble de statistiques nécessaires pour les besoins de la politique monétaire dans la zone euro.*

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication  
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél.: +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source**

Traduction: Banque de France